

Portrait des femmes agricultrices

21 mars 2013

Le Crédit Agricole a souhaité dresser le portrait des femmes chefs d'exploitation ou coexploitantes et les interroger sur leur parcours, leur motivation à choisir et exercer ce métier ainsi que leur perception de leur place dans la société. Pour ce faire, BVA a réalisé début février 2013 une enquête auprès de 500 agricultrices constituant un échantillon national représentatif, qui rejoint les principales conclusions issues du [Recensement agricole 2010](#).

Selon cette enquête, le parcours des agricultrices est moins linéaire que celui des hommes : si 72% d'entre elles sont originaires d'une famille d'agriculteurs, 65% ont exercé une autre activité avant d'entrer en agriculture (52% sans lien avec ce secteur). Leur pratique du métier est différente (même si l'enquête ne permet pas toujours de faire des comparaisons entre les sexes) : 35% produisent sous label ou appellation d'origine, 30% sont engagées dans la vente directe aux consommateurs, 10% dans une activité de tourisme rural et 8% ont une production en agriculture biologique. Elles sont majoritairement installées sous la forme sociétaire (62%).

Les agricultrices ont un niveau élevé de formation : 67% ont au moins le niveau bac, le niveau de formation s'élevant dans les jeunes générations (6 agricultrices sur 10 de moins de 40 ans ont une formation supérieure). En revanche, seules 22% d'entre elles ont des responsabilités au sein d'une coopérative ou d'une organisation professionnelle agricole, mais cette proportion monte à 33% pour les moins de 40 ans.

Elles semblent parvenir à un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, car si 89% sont mariées ou vivent en couple et 95% ont des enfants (en moyenne 2,4, soit plus que la moyenne nationale), 73% ont pu prendre des vacances au cours des trois dernières années (en moyenne 12 jours de vacances par an).

Les femmes agricultrices mettent en avant, comme principal attrait de leur métier, le fait d'être indépendante, d'être son propre chef. La passion pour l'agriculture est la première raison citée comme motif d'installation par les moins de 40 ans, alors que les plus de 40 ans citent le fait de pouvoir travailler avec leur conjoint.

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la pénibilité physique qui pose des contraintes aux agricultrices, mais la conduite du tracteur et le réglages des outils. A noter toutefois que 42% des moins de 40 ans déclarent n'avoir pas de contraintes particulières.

Les agricultrices se sentent plutôt reconnues dans leur milieu, que ce soit par leurs collègues masculins ou les organisations professionnelles, mais moins par les consommateurs ou les pouvoirs publics. Enfin, elles sont majoritairement confiantes dans leur avenir professionnel. En témoigne aussi le fait que 63% des moins de 40 ans aimeraient que leur fille devienne agricultrice.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : [BVA / Crédit agricole](#)